REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1189

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation du Boulevard périphérique nord de Lyon par la société Openly

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touleron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009

Délibération n° 2009-1189

commission principale :	déplacements et voirie
objet :	**Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation du Boulevard périphérique nord de Lyon par la société Openly**
service :	Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité de gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon intervient dans le cadre d'un contrat de régie intéressée d'une durée de 8 ans conclu à compter du 4 janvier 2006.

Le rapport du délégataire, présenté au conseil de Communauté au titre de l'exercice 2008, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service. Pour la partie financière, elle reprend les comptes relatifs à la société dédiée délégataire (Openly) et les comptes relatifs au service délégué qui donnent lieu à reddition dans les comptes de la Communauté urbaine.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'exercice 2008 avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices.

		Référence contractuelle valeur 2008	2006	2007	2008	Variation 2007-2008	
						en %	tendance
activité	trafic payant (millions de véhicules)	non contractuel	16,34	17,17	16,59	- 3,4	↘
	gros entretien et renouvellement	5,49 M€	0,97 M€	1,77 M€	5,76 M€	+ 225,0	↗

qualité de service	attente moyenne au péage	3 980 s	7 164 s	7 535 s	7 175 s	- 4,8	↘
	délai moyen d'intervention	5,88 min	5,79 min	5,08 min	4,86 min	- 7,9	↘
	nombre d'heures de balisages	45 h	19,25 h	6,75 h	11,58 h	+ 71,6	↗
	taux de fraude	0,55 %	0,42 %	0,47 %	0,48 %	+ 2,1	↗
finances (service délégué)	recettes de péages	non contractuel	27,4 M€	27,7 M€	26,2 M€	- 5,5	↘
	charges en reddition	6,13 M€	5,06 M€	5,27 M€	5,55 M€	+ 5,3	↗
finances (Société dédiée)	rémunération forfaitaire	1,54 M€	1,44 M€	1,48 M€	1,54 M€	+ 4,1	↗
	rémunération variable	non contractuel	0,13 M€	0,18 M€	0,13 M€	- 29,3	↘
	résultat net	non contractuel	0,18 M€	0,21 M€	0,28 M€	+ 31,2	↗

Le trafic est en baisse de 3,4 % avec en corollaire la baisse de 5,5 % des recettes de péage. Ces baisses sont dues, d'une part, à l'arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes, d'autre part, à l'influence de la crise économique.

Les charges du service délégué sont en augmentation de 5,3 % mais inférieur de 9,5 % à la valeur contractuelle. Cette hausse est principalement générée par des charges exceptionnelles dues à des opérations d'entretien et à la location de badge TIS.

La qualité de service est toujours satisfaisante sauf pour l'attente moyenne au péage. Cet indicateur sera modifié en 2010 afin d'être plus représentatif.

L'année 2008 a connu un gros programme de Gros entretien et renouvellement (GER) d'où la forte augmentation par rapport à 2007. Les principales opérations ont concerné les équipements du poste de commande (PC) et du péage pour 3 M€ et 2,5 M€ pour travaux pour chaussée.

La rémunération variable, qui représente l'intéressement du délégataire, est en baisse, en cause le montant des GER supérieur à l'engagement contractuel. Le résultat net reste néanmoins excédentaire et augmente de 31,2 %.

Les rapports du délégataire ont été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009 et il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009, comme ci-après annexé ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2008 produit par la société OpenLy au titre de la délégation de l'activité de gestion du Boulevard périphérique nord de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.